

Est parue en juillet 2003 la norme française NF S 31-122 qui prescrit les exigences relatives à la conception des limiteurs, à leur fonctionnement ainsi qu'à l'affichage et à l'enregistrement des paramètres de fonctionnement.



La norme française homologuée NF S 31-122 (AFNOR 2003, ICS : 17.140.01) décrit les exigences relatives à la conception des limiteurs, à leur fonctionnement ainsi qu'à l'affichage et à l'enregistrement des paramètres de fonctionnement. Elle définit trois catégories d'instruments, en fonction de la complexité des sites où ils doivent être installés. Pour se procurer la norme (prestation payante) : www.afnor.fr
nor.fr